

► CLIN CONTACTS

La Lettre d'information de la Commission Locale d'Information Nucléaire auprès de la Centrale du Blayais



► Édito



Au moment où, pour l'information de nos concitoyens, on met l'accent sur la question du stockage des déchets radioactifs, notre réflexion avait déjà été relancée par le plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs. L'actualisation de ces problèmes et des solutions justifie notre vigilance d'autant plus que la CLIN du Blayais s'attache à conserver un regard constant et critique sur l'entreposage des matières radioactives sur le site même de l'usine de Braud et Saint Louis. Ces installations ne font pas l'objet d'un mode de gestion définitif.

Pierre Franck CHEVET, Président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire nous a précisé son objectif de mise au point par les industriels du nucléaire, d'une gestion cohérente de l'ensemble des matières et déchets radioactifs quelle que soit leur radioactivité, leur matière et leur origine : il s'agit probablement de la question la plus difficile à résoudre.

Jacques Maugein
Président Délégué de la CLIN

Conseiller général du canton de Saint-André-de-Cubzac



► Réception de Monsieur Jean-Franck CHEVET, Président de l'ASN

Le 7 décembre 2012, nous avons reçu la visite de Jean-Franck CHEVET qui venait d'être nommé Président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN).

Cette réception c'est déroulé en présence de Philippe MADRELLE Président du Conseil Général de la Gironde et de Jean-Luc GLEZE, Vice-Président du Conseil Général chargé du développement économique.

Nous lui avons rappelé que la CLIN du Blayais exerçait la meilleure vigilance possible et une information régulière en relation étroite avec le CNPE du Blayais.

La CLIN est régulièrement interpellée sur les risques liés à la submersion marine. Le Préfet coordonnateur du risque inondation a été saisi pour examiner les compléments de précaution indispensables au PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) de la Gironde.

Jean-Franck CHEVET nous a précisé que notre rencontre lui avait permis de mieux appréhender la sensibilité locale aux enjeux de sûreté liés à la présence de la centrale.



► Risque inondation

La Commission Européenne vient de présenter ses conclusions sur les audits de sûreté. La France est notamment épinglee pour les lacunes de son évaluation du risque inondation.

La CLIN a saisi le Préfet coordonnateur du risque inondation de la Centrale du Blayais. Une route d'accès

inondable n'est pas satisfaisante. La CLIN demande qu'un rapport soit établi sur ce point particulier dans la mesure où la sécurité actuelle est uniquement fondée sur la vigilance de METEO FRANCE.



► Gestion post-accidentelle

Après l'exercice de crise nucléaire du 20 novembre organisé sous l'autorité du Préfet, l'autorité de sûreté nucléaire (ASN) publie des éléments pour une doctrine nationale post-accidentelle.

Les travaux visent notamment trois objectifs indissociables :

- Protéger la population contre les dangers des rayonnements ionisants.
- Apporter un appui à la population victime des conséquences d'un accident.
- Reconquérir les territoires affectés sur le plan économique et social.

La CLIN considère que ces éléments constituent une première étape qui doit être poursuivie et intensifiée afin de permettre son approbation par les acteurs de la sécurité publique, en particulier au niveau territorial.

► La CLIN, sa mission de suivi et les événements significatifs du CNPE du Blayais

En novembre 2011, la CLIN a lancé une étude sur les événements significatifs (E.S.) du CNPE du Blayais.

L'objectif est pour la CLIN, d'améliorer sa mission de suivi, d'information et de concertation, en exploitant au mieux les informations dont elle dispose. Pour cette analyse, le bureau d'études "Burgeap Nuduc", a été sélectionné. La période choisie pour l'étude couvre décembre 1999 à décembre 2011. Une liste exhaustive des événements significatifs sur la période considérée a été traitée (au total 420 E.S. sur 12 ans).

Les E.S. sont classés selon une échelle internationale (échelle INES de 0 à 7, - 2 pour l'inondation du Blayais, 7 pour Tchernobyl et Fukushima).

Concernant le CNPE du Blayais, les événements sont essentiellement de niveau 0 et de niveau 1.

Mis à part l'événement de niveau 2 lié à la tempête de décembre 1999, il n'y a pas eu d'événement de niveau supérieur dans la période considérée.

Les points importants de cette analyse sont :

73% des E.S. concernent le domaine de la sûreté.

Les facteurs organisationnels et humains sont la cause majeure des événements.

Les quatre tranches du CNPE du Blayais présentent approximativement le même nombre d'événements significatifs.

C'est lorsque la tranche est en fonctionnement qu'il y a le plus d'E.S. (55 % contre 38 % à l'arrêt).

Cette étude, qui repose uniquement sur une analyse statistique des informations auxquelles la CLIN a accès, met en évidence des axes d'amélioration notamment en ce qui concerne la transmission de l'information (seuls 67% des cas, sont exploitables par la CLIN).

À la suite de cette étude, la CLIN a décidé de poursuivre son travail sur les E.S. avec la mise en place de réunions périodiques avec l'ASN et le CNPE.



► Rencontre avec Michel DELPUECH, Préfet d'Aquitaine



Le 14 mars 2013, Jacques Maugein a été reçu par Michel DELPUECH, en présence de Florion Guillaud, membre du bureau de l'ANCLLI et de Philippe BRUGNOT directeur de cabinet du Préfet.

L'essentiel de cet entretien a concerné le Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la centrale nucléaire du Blayais, pour

envisager sa réactualisation, l'extension du périmètre et son adaptation à une situation post accidentelle en Gironde.

Le Préfet a décidé de prolonger l'exercice de crise du 20 novembre qui s'est déroulé de façon interne, entre les partenaires du CNPE du Blayais et de la préfecture.

Il souhaite développer une approche pédagogique vers la population et vers les élus territoriaux afin que toute personne puisse concourir à la sécurité civile. Les dispositifs envisagés seront abordés cet été.

La CLIN souhaite une coordination des plans de secours : PUI, PPI, Plan ORSEC-TMR et PCS afin de mieux appréhender les différents dispositifs, entretenir la connaissance et le sens des responsabilités qui ont pu faire défaut à Fukushima dans les jours qui ont suivi le 11 mars 2011.

PUI : Plan d'Urgence Interne

PPI : Plan Particulier d'Intervention

ORSEC-TMR : Organisation de la Réponse de Sécurité Civile – Transport de Matières Radioactive

PCS : Plan Communal de Sauvegarde

ANCLLI : Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information

Votre avis nous intéresse !

- La CLIN vous propose d'organiser un moment d'information et de débat, sur le sujet qui vous intéresse.
- Indiquez-nous un sujet qui vous intéresse parmi ceux proposés ci-dessous ou de votre choix, à l'adresse suivante :
- **secretariat.clin.du-blayais@cg33.fr**
 - - la protection des populations en cas d'accident à la centrale ;
 - - la surveillance de l'environnement autour de la centrale ;
 - - la sécurité de la centrale en cas d'événement extérieur ;
 - - la production d'énergie nucléaire est-elle durable en Aquitaine ? ;
 - - ...

► Liens utiles

- Commission Locale d'Information Nucléaire :
<http://www.gironde.fr/CLIN>
- Autorité de Sûreté Nucléaire :
<http://www ASN.fr/index.php>
- Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire :
<http://www IRSN.fr/FR/Pages/home.aspx>
- La distribution d'Iode :
<http://www distribution-idole.com/>

► Contact

Secrétariat de la CLIN :
secretariat.clin.du-blayais@cg33.fr
ou 05.56.99.33.33 - poste 32.55